

La découverte effectuée, Monseigneur ne s'en tint pas là. Il fit arpenter le terrain et localiser d'une manière précise le site du fort Saint-Charles. Un plan très exact en fut dressé et l'on constata que l'endroit historique se trouve sur le lot 4 de la S. 24. T. 108, R. 34, à l'ouest du 5e méridien, dans le comté de Beltrami, Minnesota. Il y fit un pèlerinage en 1909 et conçut le projet d'acheter le terrain et d'y bâtir une chapelle. Il se munit d'une autorisation à cet effet de S. G. Mgr McGolrick, évêque de Duluth, dans le diocèse duquel se trouvait alors l'endroit. Il intéressa aussi S. G. Mgr Ireland, archevêque de Saint-Paul, à ses projets et il en reçut le plus cordial encouragement. Il fit un nouveau pèlerinage en 1910.

Les négociations de l'achat du site du fort durèrent cinq ans. Le prix qu'en réclamait d'abord le propriétaire était exagéré. Comme personne ne manifestait l'intention de se porter acquéreur de ce coin de terre perdu dans le Lac des Bois, il consentit, après ce délai, à accepter une offre raisonnable. Grande fut la joie de Monseigneur quand, en juin 1914, il put annoncer au public qu'il en avait enfin fait l'acquisition. Sa joie eût été plus complète si cette terre sacrée avait été en pays du Canada, comme sa position géographique le requiert logiquement. C'est là l'un des cas où l'Angleterre a fait bon marché du territoire canadien. Cette délimitation remonte à un arrangement de 1818.

Devenu possesseur du terrain — comprenant les lots 2, 3, 4, 5 et 6 de la section mentionnée ci-dessus et formant un total de 157 acres — Monseigneur voulut y retourner pour en prendre définitivement possession. Il organisa un nouveau pèlerinage et le vendredi, 17 juillet 1914, il eut la consolation d'offrir le Saint Sacrifice à l'endroit même où le P. Aulneau avait célébré sa dernière messe 178 ans auparavant et où ses restes, ceux de J.-B. de La Vérendrye et de leurs dix-neuf compagnons, victimes de la perfide cruauté des Sioux, avaient reposé pendant 172 ans. Ce fut un événement solennel rempli de souvenirs historiques, qu'il fit ressortir dans une allocution saisissante d'intérêt. Il rappela que le fort Saint-Charles se trouve sur la frontière des deux grands pays, les Etats-Unis et le Canada, comme pour marquer que l'œuvre de l'évangélisation des Jésuites français s'étendait à toute l'Amérique du Nord. Depuis ce temps, ajouta-t-il,